



REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES

DU TITRE PROFESSIONNEL

Constructeur aménageur nautique bois et composites

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CANBC	REAC	TP-00371	04	29/01/2019	29/01/2019	1/40

SOMMAIRE

	Pages
Présentation de l'évolution du titre professionnel	5
Contexte de l'examen du titre professionnel.....	5
Liste des activités.....	6
Vue synoptique de l'emploi-type	8
Fiche emploi type.....	9
Fiches activités types de l'emploi	13
Fiches compétences professionnelles de l'emploi.....	19
Fiche compétences transversales de l'emploi	35
Glossaire du REAC.....	37

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CANBC	REAC	TP-00371	04	29/01/2019	29/01/2019	3/40

Introduction

Présentation de l'évolution du titre professionnel

Le titre a été créé en 1996 (par fusion et recombinaison de 2 Certificats de Formation Professionnel : "Charpentier de marine traceur de coque" et "Ouvrier hautement qualifié en aménagement de marine") sous l'intitulé de « constructeur aménageur en marine de plaisance ».

Le titre professionnel a été inscrit au RNCP par arrêté de spécialité du 9 septembre 2004 sous le même intitulé avec 4 activités types, pour une durée de 5 ans.

Lors de la révision de 2009, l'intitulé du titre a été changé en « menuisier en construction nautique » avec 3 activités types. Lors de la révision de 2014, l'intitulé n'a pas changé et les activités ont été réduites à deux.

Aujourd'hui, le titre professionnel est proposé à la révision avec un nouvel intitulé : « Constructeur aménageur nautique bois et composite » et un découpage en 3 activités :

- Fabriquer et rénover des éléments en bois pour un bateau de plaisance
- Fabriquer et rénover des éléments en matériaux composites verre polyester pour un bateau de plaisance
- Installer des aménagements de bord et poser de l'accastillage dans un bateau de plaisance

Contexte de l'examen du titre professionnel

La révision du titre professionnel intervient dans un contexte de reprise confirmée du secteur de la navigation de plaisance.

Le secteur de la construction des bateaux de plaisance dépend de la conjoncture mondiale (75 % des bateaux fabriqués en France sont exportés). Les ventes dans l'hexagone repartent (+5,5% en 1 an).

Le secteur de la maintenance des bateaux de plaisance est moins dépendant de cette conjoncture : crise ou pas, il faut entretenir le bateau, ou bien le rénover en attendant d'en acheter un neuf.

Au printemps 2018, une quinzaine de visites dans des chantiers représentatifs du secteur ont été réalisées.

Les besoins en main d'œuvre sont les plus forts dans les activités de :

- montage, assemblage des modules « à terre » ;
- pose des modules assemblés dans la coque ;
- finition des aménagements (après la pose du pont) ;
- fabrication des pièces en matériaux composites.

La grande diversité de taille des entreprises (de quelques compagnons à plusieurs milliers de salariés) induit des contours d'emplois variables. Plus la structure est petite plus la polyvalence des salariés est importante et appréciée.

Le montage et la pose des aménagements de bord ainsi que de l'accastillage sont des tâches cœur de métier de la construction des bateaux de plaisance au même titre que les métiers des matériaux composites.

La demande en menuisier de fabrication est plus faible car toutes les pièces en bois ou panneaux dérivés du bois sont découpées par des machines à commande numérique. Cependant, des menuisiers de fabrication sont indispensables dans le domaine de la fabrication d'outillages pour les matériaux composites (modèles, moules), pour la fabrication à l'échelle 1 de prototypes d'aménagement intérieurs de bateaux ainsi que dans la réparation des aménagements et des bateaux en bois.

A partir de ces analyses de terrain et constats, il est opportun de définir un certain degré de polyvalence afin de permettre aux titulaires du TP :

- une mobilité professionnelle suivant les secteurs : construction ou maintenance des bateaux de plaisance ;
- une mobilité professionnelle dans les emplois : montage et pose des aménagements, mise en œuvre des matériaux composites, travail du bois et dérivés.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CANBC	REAC	TP-00371	04	29/01/2019	29/01/2019	5/40

Le titre professionnel est proposé avec un découpage en trois activités.

L'activité « Fabriquer et rénover des éléments en bois et des éléments en matériaux composites pour un bateau de plaisance » du millésime précédent, est décomposée en deux nouvelles activités :

- Fabriquer et rénover des éléments en bois pour un bateau de plaisance
- Fabriquer et rénover des éléments en matériaux composites verre polyester pour un bateau de plaisance

L'intitulé de l'activité « Installer des aménagements de bord et poser de l'accastillage dans un bateau de plaisance » est inchangé.

Pour les compétences :

- Les compétences 1 à 4 sont inchangées ;
- L'intitulé de la compétence « Poser des aménagements de bord dans un bateau de plaisance » est modifié en : « Poser des modules d'aménagements dans un bateau de plaisance » ;
- La compétence « Poser l'accastillage de pont, des hublots et des panneaux de pont sur un bateau de plaisance » est inchangée ;
- La compétence « Implanter les différents circuits d'un bateau de plaisance » est supprimée ;
- Deux nouvelles compétences sont créées : « Réaliser l'habillage d'un moule et la mise sous vide pour la fabrication d'une pièce composite en infusion » et « Assembler des modules d'aménagement de bateaux de plaisance ».

Afin d'améliorer la lisibilité auprès des entreprises, du public ainsi que des prescripteurs et financeurs il est pertinent de proposer un nouvel intitulé pour cet emploi : « Constructeur aménageur nautique bois et composites ».

Liste des activités

Ancien TP : Menuisier(ère) en construction nautique

Activités :

- Fabriquer et rénover des éléments en bois et des éléments en matériaux composites pour un bateau de plaisance
- Installer des aménagements de bord et poser de l'accastillage dans un bateau de plaisance

Nouveau TP : Constructeur aménageur nautique bois et composites

Activités :

- Fabriquer et rénover des éléments en bois pour un bateau de plaisance
- Fabriquer et rénover des éléments en matériaux composites verre polyester pour un bateau de plaisance
- Installer des aménagements de bord et poser de l'accastillage dans un bateau de plaisance

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CANBC	REAC	TP-00371	04	29/01/2019	29/01/2019	6/40

Vue synoptique de l'emploi-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Fabriquer et rénover des éléments en bois pour un bateau de plaisance	1	Fabriquer des éléments en bois et en panneaux dérivés du bois pour un bateau de plaisance
		2	Rénover des éléments en bois et en panneaux dérivés du bois pour un bateau de plaisance
2	Fabriquer et rénover des éléments en matériaux composites verre polyester pour un bateau de plaisance	3	Fabriquer des pièces simples en matériaux composites verre/polyester par stratification au contact
		4	Rénover des éléments en matériaux composites d'un bateau de plaisance
		5	Réaliser l'habillage d'un moule et la mise sous vide pour la fabrication d'une pièce composite en infusion
3	Installer des aménagements de bord et poser de l'accastillage dans un bateau de plaisance	6	Assembler des modules d'aménagements de bateaux de plaisance
		7	Poser des modules d'aménagement dans un bateau de plaisance
		8	Poser l'accastillage de pont, des hublots et des panneaux de pont sur un bateau de plaisance.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CANBC	REAC	TP-00371	04	29/01/2019	29/01/2019	8/40

FICHE EMPLOI TYPE

Constructeur aménageur nautique bois et composites

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice

La finalité de cet emploi est de réaliser :

- le montage, l'assemblage des modules à terre tels que : cuisine, chambre, salle de bain, carré, ... ;
- la pose et le collage de ces modules dans une coque de bateau non pontée ;
- le raccordement des modules entre eux et aux différents réseaux tels que : eau claire, eaux usées, électricité, ...
- la pose d'accastillage de pont, de capots, hublots et panneaux de pont ;
- après collage du pont, la finition des aménagements tels que : pose des portes de communication, ajustages des ouvrants, des planchers, des vaigrages, ... ;
- la fabrication et la rénovation de pièces en matériaux composites telles que : fabrication de pièces en stratification au contact, retouche de pièce en matériaux composites, réparation de coques et ponts en matériaux composites.
- la fabrication et la rénovation de pièces en bois et en tel que : fabrication de modèle, de moule, fabrication de prototypes d'aménagements, rénovation d'aménagements.

Le professionnel travaille à partir d'instructions (plans, modes opératoires), conformément aux préconisations de l'entreprise dans le strict respect des règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.

Il porte les équipements de protection individuelle (EPI) adaptés aux travaux qu'il exécute.

Le professionnel travaille principalement dans un chantier de construction de bateaux de plaisance, mais aussi de manière moins fréquente, dans un chantier de maintenance de bateaux de plaisance à voiles ou à moteur.

Son activité s'exerce le plus souvent en intérieur, dans un atelier tempéré pour le montage et la pose des aménagements. Pour les travaux de rénovation-réparation, il est aussi amené à intervenir à l'extérieur de l'atelier.

Il travaille au sein d'une équipe ou parfois seul, mais sous la responsabilité hiérarchique d'un chef d'équipe ou d'un chef d'atelier. Dans les grands chantiers de construction, son activité est intégrée à un processus de production en série et les tâches sont répétitives. Dans un petit chantier, une plus grande polyvalence est demandée et les tâches sont plus variées.

Le professionnel réalise des opérations de manutention manuelle ou à l'aide d'un palan. Il manipule des outillages et des produits qui nécessitent de suivre des modes opératoires de mise en œuvre rigoureux.

Parfois, son activité s'exerce en hauteur, dans des espaces réduits, dans des positions inconfortables.

Il utilise des équipements de protection individuelle tels qu'un vêtement de travail, des chaussures de sécurité, des lunettes, un masque et des gants.

En fonction de la période, de l'activité et des impératifs de livraison, il travaille en semaine ou le weekend en horaires fixes ou variables. Dans les chantiers de construction de série, il a parfois un travail posté (2x8 par exemple).

Il respecte scrupuleusement toutes les règles et les procédures en vigueur dans l'entreprise. Il fait preuve de rigueur, d'organisation et de méthode dans son travail. Il respecte l'environnement de son poste de travail et le bateau sur lequel il travaille.

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- la construction des bateaux de plaisance à voile ou à moteur en petite ou grande série ;
- la réparation des bateaux de plaisance ;
- la fabrication d'aménagements des bateaux de plaisance ;
- la fabrication de pièces en composites pour les bateaux de plaisance.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CANBC	REAC	TP-00371	04	29/01/2019	29/01/2019	9/40

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- agent polyvalent en construction nautique / naval ;
- opérateur polyvalent en construction nautique ;
- menuisier aménageur de bateaux de plaisance ;
- aménageur de bateaux de plaisance ;
- menuisier réparateur de bateaux de plaisance ;
- menuisier nautique ;
- menuisier naval.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Néant.

Equivalences avec d'autres certifications (le cas échéant)

Néant.

Liste des activités types et des compétences professionnelles

1. Fabriquer et rénover des éléments en bois pour un bateau de plaisance

Fabriquer des éléments en bois et en panneaux dérivés du bois pour un bateau de plaisance

Rénover des éléments en bois et en panneaux dérivés du bois pour un bateau de plaisance

2. Fabriquer et rénover des éléments en matériaux composites verre polyester pour un bateau de plaisance

Fabriquer des pièces simples en matériaux composites verre/polyester par stratification au contact

Rénover des éléments en matériaux composites d'un bateau de plaisance

Réaliser l'habillage d'un moule et la mise sous vide pour la fabrication d'une pièce composite en infusion

3. Installer des aménagements de bord et poser de l'accastillage dans un bateau de plaisance

Assembler des modules d'aménagements de bateaux de plaisance

Poser des modules d'aménagement dans un bateau de plaisance

Poser l'accastillage de pont, des hublots et des panneaux de pont sur un bateau de plaisance.

Compétences transversales de l'emploi

Mettre en œuvre des modes opératoires

Mettre en œuvre les mesures de prévention et respecter les règles santé-sécurité au travail

Manipuler, manœuvrer, avec dextérité des outils et des équipements

Niveau et/ou domaine d'activité

Niveau 3 (Cadre national des certifications 2019)

Convention(s) : Néant.

Code(s) NSF :

234s - Fabrication, pose en menuiserie et charpente ; fabrication de meubles

225r - Contrôle des matériaux composites

Fiche(s) Rome de rattachement

H3203 Fabrication de pièces en matériaux composites

H2207 Réalisation de meubles en bois

I1601 Installation et maintenance en nautisme

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CANBC	REAC	TP-00371	04	29/01/2019	29/01/2019	10/40

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CANBC	REAC	TP-00371	04	29/01/2019	29/01/2019	11/40

FICHE ACTIVITE TYPE N° 1

Fabriquer et rénover des éléments en bois pour un bateau de plaisance

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Dans un atelier de construction ou de maintenance de bateaux de plaisance et à partir d'instructions écrites ou orales et d'un planning de travail donné par le responsable hiérarchique, réaliser les travaux de fabrication unitaire, de réparation, de rénovation, de pièces d'aménagement de bateaux de plaisance en bois ou panneaux dérivés du bois.

Le professionnel réalise la fabrication (totale ou partielle) ou la rénovation, de meubles, cloisons, qui sont abîmés : chocs, vieillissement naturel, infiltration d'eau.

Ses interventions portent sur :

- l'aspect et la fonctionnalité des aménagements tels que les vernis craquelés, une fargue décollée et des charnières endommagées ;
- la structure du bateau telle qu'une cloison structurelle endommagée suite à un talonnage.

Pour cela, le professionnel :

- assure sa sécurité et celle des autres collègues travaillant sur le bateau en portant des équipements de protection individuelle et en utilisant la ventilation ;
- délimite la zone d'intervention afin de protéger le reste du bateau ;
- dépose une partie des aménagements pour accéder à la partie à réparer ;
- réalise les raccords de couleur entre les parties réparées et le reste du bateau ;
- dépose les éléments en bois ou en panneaux dérivés du bois pour les rénover ;
- prend les cotes afin de refaire une pièce ou un meuble ;
- fabrique une pièce en bois ou en panneaux dérivés du bois ;
- réalise un gabarit ;
- réalise une finition sur les aménagements rénovés se rapprochant le plus possible de l'état des autres aménagements.

Il rend compte de son travail à son responsable hiérarchique et alerte en cas de défauts supplémentaires identifiés en cours de réparation.

Suivant la nature du travail à faire, il intervient :

- dans un chantier de construction ;
- dans un atelier de maintenance ;
- dans un bateau (à flot ou sur terre-plein).

Les interventions sont réalisées dans le strict respect des normes d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.

Il prend en compte la prévention des risques professionnels de l'organisation à la réalisation de ses missions, de manière à limiter les atteintes à la santé.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Néant.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Fabriquer des éléments en bois et en panneaux dérivés du bois pour un bateau de plaisance

Rénover des éléments en bois et en panneaux dérivés du bois pour un bateau de plaisance

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CANBC	REAC	TP-00371	04	29/01/2019	29/01/2019	13/40

Compétences transversales de l'activité type

Mettre en œuvre des modes opératoires

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail

Manipuler, manœuvrer, avec dextérité des outils et des équipements

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CANBC	REAC	TP-00371	04	29/01/2019	29/01/2019	14/40

FICHE ACTIVITE TYPE N° 2

Fabriquer et rénover des éléments en matériaux composites verre polyester pour un bateau de plaisance

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Dans un atelier de construction ou de maintenance de bateaux de plaisance et à partir d'instructions écrites (mode opératoire, plan) ou orales et d'un planning de travail donné par le responsable hiérarchique, réaliser les travaux de fabrication ou de remise en état prévus, de pièces en matériaux composite verre polyester.

Les travaux de fabrication et remise en état nécessitent la maîtrise des techniques de :

- stratification verre polyester au contact ;
- préparation de pièces réalisées en infusion ;
- réparation sous vide.

Le professionnel réalise :

- la fabrication de pièces telles que : coque, pont, contremoulage, bacs ;
- la réparation d'éléments de bateaux en matériaux composites endommagés suite à des chocs, des infiltrations d'eau, au vieillissement naturel du bateau ou autres.

Ses interventions portent sur :

- la fabrication de pièces en série dans des moules ;
- la préparation du moule, le gelcoatage ;
- la préparation des tissus : choix et découpe ;
- la stratification au contact ;
- le drapage et préparation d'une infusion ;
- la réparation :
 - d'aspect tels que : rayures, rénovation de gelcoat,
 - de structure telles que : trous dans la coque, de pont délaminé, réfection de varangues.

Pour cela, le professionnel :

- assure sa sécurité et celle des autres collègues travaillant sur le bateau en portant des équipements de protection individuelle et en utilisant la ventilation ;
- travaille à partir de documents ou procédures tels que : mode opératoire, fiche de réparation ;
- prépare les tissus, les renforts, les consommables et les outillages dont il a besoin ;
- travaille en collaboration avec le reste de l'équipe quand il intervient sur des pièces de grandes dimensions ;
- dans les travaux de réparation il :
 - délimite la zone d'intervention afin de protéger le reste du bateau
 - dépose une partie des aménagements pour accéder à la partie à réparer ;
 - répare les coques, les ponts et les contre-moulages en matériaux composites en intervenant par l'intérieur ou l'extérieur ;
 - réalise les raccords de couleur entre les parties réparées et le reste du bateau.

Il rend compte de son travail à son responsable hiérarchique et alerte en cas de défauts supplémentaires identifiés en cours de réparation.

Suivant la nature des réparations, il intervient sur un bateau à flot, sur terre-plein ou dans un atelier de maintenance.

Les interventions sont réalisées dans le strict respect des normes d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CANBC	REAC	TP-00371	04	29/01/2019	29/01/2019	15/40

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Néant.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Fabriquer des pièces simples en matériaux composites verre/polyester par stratification au contact
Rénover des éléments en matériaux composites d'un bateau de plaisance
Réaliser l'habillage d'un moule et la mise sous vide pour la fabrication d'une pièce composite en infusion

Compétences transversales de l'activité type

Mettre en œuvre des modes opératoires
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail
Manipuler, manœuvrer, avec dextérité des outils et des équipements

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CANBC	REAC	TP-00371	04	29/01/2019	29/01/2019	16/40

FICHE ACTIVITE TYPE N° 3

Installer des aménagements de bord et poser de l'accastillage dans un bateau de plaisance

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

A partir de documents techniques tels que des plans, des schémas, un ordre de fabrication, des instructions de pose, un planning de travail donné par le responsable hiérarchique :

- assembler à terre les différents modules ;
- installer, ajuster et sceller ces modules dans la coque ;
- raccorder ces modules aux réseaux ;
- réaliser les finitions : réglage des ouvrants, ajustage et pose des vaigrages, des planchers ;
- poser de l'accastillage de pont, des panneaux de pont et coller des hublots.

Pour cela, le professionnel :

- prépare l'outillage manuel et électroportatif ;
- prépare son poste de travail : chantier (support de montage), vérifie l'approvisionnement des pièces du module à assembler
- assemble le module : montage, assemblage des éléments par collage, vissage ;
- réalise des joints congés ;
- réalise des placages de chants ;
- retouche une façade abîmée à la cire ;
- pose, ajuste les modules dans la coque ;
- scelle les éléments par stratification et par joint élastomère ;
- monte et règle les portes, les ouvrants ;
- pose les servitudes telles que les passe-coques, les vannes, les pompes et les WC ;
- pose et ajuste les vaigrages, les planchers ;
- ajuste et met de niveau les différents ensembles ;
- pose l'accastillage tel que les winches, les taquets et les rails d'écoute ;
- pose les panneaux de pont ;
- réalise l'étanchéité des raccords ;
- colle les hublots ;
- réalise les finitions telles que des retouches de vernis ;
- renseigne sa fiche de travail.

Il intervient sur des bateaux de plaisance à voiles et à moteur, construits principalement en matériaux composites, mais aussi en bois, en acier, en aluminium.

Il intervient principalement dans un chantier de construction de bateaux sur une chaîne de fabrication.

Les ensembles posés doivent être d'aplomb, de niveau, ajustés, fonctionnels et parfaitement étanches à l'eau.

Les interventions sont réalisées dans le strict respect des normes d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.

Il rend compte de son travail à son responsable hiérarchique.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Néant.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CANBC	REAC	TP-00371	04	29/01/2019	29/01/2019	17/40

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Assembler des modules d'aménagements de bateaux de plaisance
Poser des modules d'aménagement dans un bateau de plaisance
Poser l'accastillage de pont, des hublots et des panneaux de pont sur un bateau de plaisance.

Compétences transversales de l'activité type

Mettre en œuvre des modes opératoires
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail
Manipuler, manoeuvrer, avec dextérité des outils et des équipements

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CANBC	REAC	TP-00371	04	29/01/2019	29/01/2019	18/40

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 1

Fabriquer des éléments en bois et en panneaux dérivés du bois pour un bateau de plaisance

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir :

- des documents techniques tels qu'un plan, un mode opératoire et une gamme ;
- des machines et des outillages à disposition tels que des machines à bois fixes et de l'outillage électroportatif et des outils à main.

Usiner, assembler et assurer la finition (ponçage, peinture, vernis) des pièces en bois et en panneaux dérivés du bois en respectant les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement d'un atelier de menuiserie, pour réaliser un meuble ou un équipement.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Ces opérations s'exercent principalement seul dans un atelier de menuiserie, elles sont réalisées dans le strict respect des normes d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.

Critères de performance

Les éléments fabriqués sont conformes aux documents techniques.

Le travail est réalisé dans le strict respect des règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.

Les EPI adaptés à l'opération en cours sont portés (chaussures de sécurité, lunettes, bouchons d'oreilles, masque à cartouche, gants).

Le travail est réalisé avec des outils, des outillages et des machines adaptés.

Les différents modes opératoires et les procédures sont appliqués.

Les déchets sont triés et évacués selon les instructions.

Le poste de travail est propre et rangé.

Le temps de réalisation prévu est respecté.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Calculer des linéaires, des surfaces et des volumes.

Calculer des proportions en volume et en pondéral.

Lire un plan de pièce.

Utiliser l'outillage manuel du menuisier en construction nautique.

Identifier les différentes essences de bois et des panneaux dérivés du bois.

Mettre en œuvre et régler les dispositifs de protection individuelle et collective.

Mesurer à l'aide d'un mètre, d'un réglet et d'un pied à coulisse.

Utiliser les machines à bois fixes telles qu'une raboteuse, une dégauchisseuse, une toupie, une scie à ruban, une scie à format et une scie circulaire à coupe d'onglet.

Utiliser l'outillage électroportatif.

Fabriquer des pièces en bois et en panneaux dérivés du bois.

Tracer des assemblages.

Mettre en œuvre différents procédés d'assemblage tels que des lamellos.

Préparer des produits tels que les colles, les résines, les vernis et les peintures par mesure volumétrique, pesage et mélange de composants.

Poncer une pièce en bois.

Egrener des supports en cours de peinture ou de vernissage.

Contrôler la conformité et l'aspect de la finition des peintures, des laques et des vernis.

Respecter les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement en ce qui concerne particulièrement le stockage, l'utilisation et l'élimination des peintures, des vernis et des colles.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CANBC	REAC	TP-00371	04	29/01/2019	29/01/2019	19/40

Respecter les procédures.
Organiser son travail pour gagner en efficacité et en qualité.
Remplir une feuille de débit et une fiche navette.
Adopter un comportement actif dans la prévention des risques professionnels.
Respecter et faire respecter avec rigueur les règles et les préconisations liées à la sécurité et à la protection de l'environnement.

Rendre compte des travaux réalisés à son responsable.
Alerter en cas de défaut constaté.

Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement en vigueur dans un atelier de menuiserie.

Connaissance des pictogrammes de dangers et leur signification.

Connaissance des essences de bois et des panneaux dérivés du bois utilisés en construction nautique.

Connaissance des règles d'utilisation des machines à bois fixes et de l'outillage électroportatif.

Connaissance de la composition du dossier technique de fabrication.

Connaissance des modes de calcul des linéaires, des surfaces et des volumes.

Connaissance des modes de calcul des proportions en volume et en pondéral.

Connaissance des assemblages courants en construction nautique.

Connaissance des colles, des résines et des procédés de collage.

Connaissance des caractéristiques, du domaine d'emploi et des spécificités des vernis, des peintures et des laques.

Connaissance des caractéristiques, du domaine d'emploi et des spécificités des abrasifs d'égrenage.

Connaissance des caractéristiques et de la technologie des différents matériels d'application des peintures et des vernis.

Connaissance des différentes techniques d'application des peintures et des vernis.

Connaissance de la réglementation du stockage, de l'élimination des déchets et des conditions d'utilisation des peintures, des vernis et des solvants.

Connaissance des produits toxiques tels que les colles, les vernis, les peintures et les résines, de leurs risques pour les personnes et l'environnement et des moyens et des procédés de protection.

Connaissance des causes et des remèdes des principaux défauts de finition.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CANBC	REAC	TP-00371	04	29/01/2019	29/01/2019	20/40

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 2

Rénover des éléments en bois et en panneaux dérivés du bois pour un bateau de plaisance

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'aménagements endommagés en bois et en panneaux dérivés du bois, les rénover ou les remplacer afin qu'ils retrouvent leur fonction et s'intègrent harmonieusement avec les aménagements existants.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Ces opérations s'exercent le plus souvent seul, pour partie dans le bateau à rénover et pour partie dans l'atelier de menuiserie.

Elles sont réalisées dans le strict respect des normes d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.

Critères de performance

Les éléments rénovés ou remplacés sont fonctionnels et solides.

Le travail est réalisé dans le strict respect des règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.

Les EPI adaptés à l'opération en cours sont portés (chaussures de sécurité, lunettes, bouchons d'oreilles, masque à cartouche, gants).

Les dangers liés à ses activités de travail sont identifiés.

Le travail est réalisé avec des outils, des outillages et des machines adaptés.

L'aire de travail est délimitée et protégée, afin de ne pas souiller ou dégrader le reste du bateau.

L'aspect de la partie rénovée se confond avec les autres éléments du bateau.

Les placages rénovés ne sont pas détériorés.

Les différents modes opératoires et les procédures sont appliqués.

Le poste de travail est propre et rangé.

Le temps de réalisation prévu est respecté.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Identifier et déposer les éléments à rénover ou à remplacer.

Démonter les éléments de quincaillerie.

Relever les cotes des éléments à remplacer.

Réaliser un croquis coté des éléments à remplacer.

Choisir un matériau de remplacement adapté en résistance et en aspect.

Enlever les anciens revêtements tels que la peinture et le vernis, reboucher les trous et poncer.

Appliquer un produit de protection tel qu'une peinture, un vernis ou une laque.

Poser, ajuster et sceller les éléments de remplacement.

Les dangers liés à ses activités de travail sont identifiés

Mettre en œuvre et régler les dispositifs de protection individuelle et collective.

Respecter des procédures et des modes opératoires.

Organiser son intervention.

Rendre compte des travaux réalisés à son responsable hiérarchique.

Alerter en cas de défaut constaté.

Connaissance des différents procédés de prise de cotes.

Connaissance des différents procédés de dépose et de démontage des aménagements.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CANBC	REAC	TP-00371	04	29/01/2019	29/01/2019	21/40

Connaissance des différents procédés de rénovation des pièces en bois et en panneaux dérivés du bois.
Connaissance des risques liés aux équipements de travail et aux agents chimiques dangereux.
Connaissance des principes généraux de prévention.
Connaissance des pictogrammes de dangers et leur signification.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CANBC	REAC	TP-00371	04	29/01/2019	29/01/2019	22/40

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 3

Fabriquer des pièces simples en matériaux composites verre/polyester par stratification au contact

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'un moule existant, d'instructions écrites ou orales et des matières d'œuvre, fabriquer une pièce en matériaux composites verre polyester c'est à dire :

- cirer et lustrer les surfaces du moule ;
- gelcoater sa surface à la brosse ou au pistolet ;
- préparer la résine et les renforts ;
- ajuster les renforts ;
- stratifier une pièce en matériaux composites verre/polyester monolithique ou sandwich ;
- respecter les temps de durcissement ;
- démouler et ébarber la pièce ;
- stocker le moule.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Ces opérations s'exercent au sein de l'entreprise, dans un atelier équipé pour le travail des matériaux composites. Le menuisier utilise les équipements de protection individuelle et collective adaptés aux tâches réalisées.

Critères de performance

La préparation de l'empreinte servant de moule est conforme aux instructions.

La préparation de la réparation de la pièce est conforme aux instructions.

La pièce réalisée est conforme aux documents qualité.

Le travail est réalisé dans le strict respect des règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.

Le travail est réalisé avec des outils, des outillages et des machines adaptés.

Les différents modes opératoires et les procédures sont appliqués.

Les déchets sont triés et évacués selon les instructions.

Le poste de travail est propre et rangé.

Le temps de réalisation prévu est respecté.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Nettoyer, cirer et lustrer un moule d'après une fiche d'instruction.

Réaliser des calculs professionnels de type « matériaux composites » tels que le calcul du poids et de l'épaisseur de gelcoat, le calcul du poids et de l'épaisseur de renfort en fonction d'un taux de verre et le calcul du poids d'une pièce.

Réaliser des tests de réactivité de résine polyester.

Identifier les différents procédés de fabrication de pièces en matériaux composites.

Identifier les fibres utilisées en construction nautique telles que le verre, le carbone, l'aramide, le lin et le chanvre.

Approvisionner et couper les renforts.

Approvisionner et préparer les résines.

Mettre en place le moule.

Réaliser différentes pièces monolithiques.

Réaliser une structure sandwich par infusion et par collage sous vide.

Démouler et stocker une pièce en matériaux composites.

Nettoyer ses outils et organiser son poste de travail.

Réparer l'état de surface d'une pièce en matériaux composites.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CANBC	REAC	TP-00371	04	29/01/2019	29/01/2019	23/40

Tracer et usiner une pièce en matériaux composites.

Traiter et évacuer les déchets de fabrication de pièces en matériaux composites.

Organiser différents travaux durant les phases de durcissement de la résine.

Rendre compte de son travail oralement ou par écrit à son responsable hiérarchique.

Alerter en cas de défaut constaté.

Connaissance des différents procédés de fabrication de pièces en matériaux composites et de leurs principales caractéristiques.

Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement dans un atelier de matériaux composites.

Connaissance des pictogrammes de dangers et leur signification.

Connaissance des risques liés aux agents chimiques dangereux.

Connaissance des propriétés, de la préparation, des règles d'application et de sécurité des différents gelcoats polyester, vinylester et époxy.

Connaissance des différents produits modifiant les caractéristiques des résines polyester tels que les catalyseurs, les accélérateurs, les charges, l'acétone et le styrène.

Connaissance des propriétés, de la préparation, des règles d'application et de sécurité des différents renforts mats et tissus.

Connaissance des principes de la mise en œuvre de pièces réalisées en infusion monolithique et sandwich.

Connaissance des propriétés, de la préparation, des règles d'application et de sécurité des différentes résines polyester, vinylester, époxy et bio.

Connaissance des techniques d'application du gelcoat au pinceau, au pistolet et des méthodes pour réaliser les retouches.

Connaissance des calculs utilisés pour les matériaux composites en volumique et en pondéral.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CANBC	REAC	TP-00371	04	29/01/2019	29/01/2019	24/40

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 4

Rénover des éléments en matériaux composites d'un bateau de plaisance

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'une pièce en matériaux composites endommagée, réaliser la réparation des chocs, des rayures, des éclats, des délaminages, des déchirures et des dépolissages sur la coque, le pont et les renforts structurels des bateaux en verre-polyester. Redonner un aspect esthétique par des opérations de lustrage.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Ces opérations s'exercent sur un bateau en atelier, sur parc ou sur un bateau à l'eau. Ces réparations ont parfois des dimensions conséquentes.

Ces interventions sont généralement nécessaires suite à des collisions, des accidents ou un simple vieillissement naturel.

Le professionnel respecte les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement. Il prévient les risques de chutes lors des travaux en hauteur, par la mise en place et l'utilisation d'un échafaudage et d'une échelle assurée.

Critères de performance

Le travail est réalisé dans le strict respect des règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.

Le travail est réalisé avec des outils, des outillages et des machines adaptés.

Les différents modes opératoires et les procédures sont appliqués.

L'aire de travail est délimitée et protégée.

La géométrie de la réparation s'accorde à celle de la pièce.

La brillance de la réparation s'accorde à celle de la pièce.

L'aspect final de la réparation s'accorde avec l'aspect actuel du bateau.

La structure et les échantillonnages d'origine sont respectés.

Les déchets sont triés et évacués selon les instructions.

Le poste de travail est propre et rangé.

Le temps de réalisation prévu est respecté.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Décrire qualitativement et quantitativement un défaut.

Suivre et respecter le mode opératoire d'intervention.

Préparer les matériaux, les consommables, les outils, les outillages et les équipements de sécurité indispensables pour l'intervention.

Réparer une structure monolithique par l'intérieur et par l'extérieur.

Réparer par empreinte ou sous vide, une structure sandwich.

Utiliser les différentes familles de résines et de renforts, en fonction du type de réparation.

Utiliser les outillages électroportatifs courants dans la profession.

Repérer, protéger ou déposer tout élément susceptible d'être endommagé lors de la réparation.

Suivre le mode opératoire d'intervention.

Approvisionner et préparer toute la matière d'œuvre nécessaire.

Prévoir différents travaux durant les phases de polymérisation.

Faire attention à ce que le travail en cours ne perturbe pas le travail des collègues.

Informier et rendre compte de son travail à son responsable hiérarchique.

Renseigner les fiches d'intervention.

Alerter en cas de défaut constaté.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CANBC	REAC	TP-00371	04	29/01/2019	29/01/2019	25/40

Connaissance des équipements de protection individuelle et collective.
Connaissance des risques d'incendie et de pollution des produits utilisés.
Connaissance des pictogrammes de dangers et leur signification.
Connaissance des risques liés aux agents chimiques dangereux.
Connaissance des résines et des tissus utilisés en construction et en réparation.
Connaissance de la compatibilité des différents produits entre eux.
Connaissance sur la mise en œuvre des résines et des gelcoats.
Connaissance des principales avaries rencontrées sur des bateaux en matériaux composites.
Connaissance des différentes techniques de réparation par l'intérieur et par l'extérieur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CANBC	REAC	TP-00371	04	29/01/2019	29/01/2019	26/40

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 5

Réaliser l'habillage d'un moule et la mise sous vide pour la fabrication d'une pièce composite en infusion

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'instructions écrites et orales, habiller au plus près un moule avec divers renforts structuraux et éléments de diffusion de la résine, installer un contre-moule souple et faire le vide en vue de la fabrication d'une pièce composite par le procédé d'infusion.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le drapeur contrôle au toucher l'état de réticulation du gel coat de moulage, pour valider la possibilité de démarrer l'habillage du moule.

Il est amené à stratifier au contact un premier mat de verre avec des résines spécifiques, localement ou sur l'ensemble du moule.

A partir du plan d'habillage, il contrôle chaque renfort et vérifie son sens de pose et son orientation, puis il le drapage manuellement au plus près du moule, à l'aide de cales en plastique, de colle "repositionnable" et d'adhésifs spécifiques, en respectant l'intégrité de la couche précédente.

Il applique les règles d'habillage suivantes, selon la nature des renforts :

- marouflage des tissus techniques avec attention pour ne pas les déstructurer ;
- décalage à chaque couche des découpes nécessaires à l'habillage des formes non développables ;
- ajustage dimensionnel si nécessaire des âmes pour les structures sandwich ;
- respect du positionnement et de l'ordre de dépose des éléments ;
- utilisation la plus modérée possible de colle de maintien des renforts ;
- inventaire permanent de son matériel, pour ne pas laisser de corps étranger entre les couches ;
- élimination des bourres et des chutes de renforts, au fur et à mesure de la pose.

Il découpe sur place et positionne divers consommables tels que tissus de délaminage, film séparateur et filet drainant. Ces éléments de diffusion de la résine sont également drapés selon les règles d'habillage.

Les infuseurs et inserts d'alimentation de résine sont mis à dimension, assemblés et positionnés suivant un croquis coté.

Le drapeur met en place un joint d'étanchéité et un tube annelé en périphérie du moule. Il applique la bâche à vide et réalise des pinces permettant une mise sous vide sans tension de la bâche.

Dans tous les cas, il raccorde les différents tuyaux de vide et installe les pièges à résine sur les circuits de fluage.

Il met sous vide aux valeurs prescrites et s'assure de l'étanchéité de l'ensemble réalisé. Il recherche les fuites, les supprime ou les signale.

Les interventions sont réalisées dans le strict respect des normes d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement

Critères de performance

Le travail est réalisé dans le strict respect des règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.

Le positionnement et l'ordre de pose des renforts et des âmes sont conformes aux instructions.

Les renforts sont drapés sans les déstructurer, avec décalage des coupes entre couches.

Les bourres, chutes de renforts et corps étrangers sont éliminés lors du drapage.

L'utilisation de colle de maintien des renforts est limitée au strict nécessaire.

La nature des renforts est prise en compte pour la réalisation des découpes et des recouvrements.

La pose et l'étanchéification de la bâche à vide permettent l'infusion de la pièce.

Les branchements de vide et d'alimentation de résine sont fonctionnels et positionnés conformément aux instructions.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CANBC	REAC	TP-00371	04	29/01/2019	29/01/2019	27/40

Les déchets sont triés et évacués au fur et à mesure de la mise en œuvre selon les instructions.
Les documents de suivi de production et de contrôle sont renseignés et lisibles.
Les opérations sont réalisées dans le temps imparti au regard des instructions.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Contrôler un gelcoat avant habillage.
Draquer selon les règles d'habillage pour infusion, sur tous types de formes.
Positionner et ajuster des âmes sur un moule d'infusion.
Préparer et poser les consommables spécifiques au procédé d'infusion.
Préparer et poser un réseau d'infuseurs.
Réaliser la pose, les raccordements et l'étanchéité au vide d'une bache sur un moule d'infusion.
Vérifier et stabiliser les vides dans un moule d'infusion.
Renseigner les documents de suivi de fabrication.

Prendre connaissance des consignes organisationnelles d'un plan de drapage.
Respecter les organisations et méthodes en place.
Autocontrôler le résultat de son travail.
Respecter les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.

Réagir et informer des incidents de fabrication.
Communiquer avec les intervenants amont et aval.
Rendre compte par oral.

Connaissance générale des procédés d'infusion et des moules correspondants.
Connaissance de la technologie des tissus, renforts, consommables et résines utilisés en infusion.
Connaissance des documents de fabrication utilisés.
Connaissance des règles d'habillage et de leur influence sur le transfert de la résine.
Connaissance des outils et matériels spécifiques à la réalisation des opérations d'habillage.
Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement au poste de travail.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CANBC	REAC	TP-00371	04	29/01/2019	29/01/2019	28/40

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 6

Assembler des modules d'aménagements de bateaux de plaisance

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir :

- d'instructions ou de documents techniques : plan, vue éclatée, procédure ;
- des différentes pièces composants le module (panneaux prédécoupés, accessoires (pompe, douche) ;
- des outils, outillages et consommables : chantier (support d'assemblage), colle, vis, visseuse.

Assembler à terre un module de type : cuisine, salle de bain, carré par montage, vissage et collage. Ce travail est très proche de celui du montage d'un meuble en "kit".

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence est mise en œuvre chez un constructeur de bateaux de plaisance dans un atelier de montage d'aménagements de bord.

Elle est réalisée dans le strict respect des règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.

Critères de performance

L'ensemble des pièces du module ainsi que les consommables sont contrôlées avant le montage.

Le montage est réalisé en conformité avec les documents ou instructions données.

Les assemblages sont corrects (vissage, collage).

Les joints de finition sont propres.

Chaque élément est assemblé avec soin sans détériorer les éléments à proximité.

En cas de défaut d'aspect, il est corrigé (cire) de manière à se fondre à l'ensemble.

Les éléments du module sont d'aplomb et fonctionnels.

Les divers raccordements des éléments du module sont correctement réalisés.

Le temps de montage est conforme au temps prévu.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Prendre en charge l'ordre de fabrication.

Contrôler l'approvisionnement : nombre et qualité des pièces, outillage, consommables (colle, vis, joint de finition, ...).

Exploiter les documents d'assemblage : vue éclatée, plan, mode opératoire.

Assembler des pièces par vissage.

Assembler des pièces par collage.

Déposer un filet de colle de manière homogène.

Réaliser un joint de finition calibré.

Réaliser une réparation à la cire.

Réaliser une retouche de vernis.

Réaliser des placages de chants.

Réaliser les raccordements hydraulique et électrique du module tel que : pompe de douche avec la douche et le chauffe-eau.

Respecter les procédures.

Organiser son travail pour gagner en efficacité et en qualité.

Respecter et faire respecter avec rigueur les règles et les préconisations liées à la sécurité et à la protection de l'environnement.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CANBC	REAC	TP-00371	04	29/01/2019	29/01/2019	29/40

Rendre compte oralement de son travail et des aléas rencontrés à son responsable.
Renseigner les documents de suivi de production.

Connaissance de la mise en œuvre d'une visseuse dé visseuse : vitesse, réglage du couple, choix des embouts.

Connaissances de la visserie utilisée en assemblage.

Connaissance des mastics et colles mis en œuvre pour assembler les modules.

Connaissance en lecture de plans et documents techniques : exploitation de vues éclatées, de modes opératoires.

Connaissance sur la réparation des défauts d'aspect : vernis, cire.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CANBC	REAC	TP-00371	04	29/01/2019	29/01/2019	30/40

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 7

Poser des modules d'aménagement dans un bateau de plaisance

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'un ordre de fabrication, de documents techniques : plans, schémas, de repères dans la coque, de conformateurs : poser, ajuster, régler et sceller les aménagements tels que les modules (salle de bain, cuisine, ...), et les cloisons.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Ces opérations sont réalisées dans un atelier de construction de bateaux de plaisance sur la coque et le pont, dans le strict respect des normes d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement. Elles s'exercent seul ou à plusieurs notamment pour les opérations de manutention des modules. Le travail peut-être posté. Les interventions sont réalisées dans le strict respect des normes d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement

Critères de performance

Les aménagements sont manutentionnés avec soin, manuellement ou à l'aide d'un palan.
Les modules, meubles et cloisons sont posés, ajustés et scellés en conformité avec les plans et les consignes de pose.
Les joints congés sont réalisés de manière fonctionnelle et esthétique.
Les vaigrages, les planchers sont posés de manière fonctionnelle et esthétique.
Les modules, meubles et cloisons ne sont pas détériorés lors de la pose.
Les portes et ouvrants sont réglés pour être fonctionnels et esthétiques.
Les modules sont correctement raccordés aux différents réseaux.
Le travail est réalisé dans le strict respect des règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.
L'aire de travail est délimitée et protégée.
Le poste de travail est propre et rangé.
Le temps de réalisation prévu est respecté.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Lire un plan d'aménagement.
Prendre des mesures, des cotes et les reporter sur un équipement.
Poser des conformateurs.
Ajuster un module, un meuble, une cloison.
Sceller un module, un meuble, une cloison.
Réaliser un joint congé.
Raccorder le module aux différents réseaux : électrique, d'eau (potable et usées), de ventilation, de climatisation.
Déposer un joint de colle homogène.
Poser et ajuster un habillage et un vaigrage.
Poser et ajuster un plancher.
Protéger le bateau.
Utiliser les équipements de protection individuelle et collective.
Manutentionner manuellement ou à l'aide d'un palan un aménagement.
Adopter une attitude appropriée en cas d'incident d'accidents ou de dysfonctionnement.
Appliquer les principes de sécurité et d'économie d'effort.

Appliquer les consignes.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CANBC	REAC	TP-00371	04	29/01/2019	29/01/2019	31/40

Organiser l'intervention.

Rendre compte des travaux réalisés à son responsable hiérarchique.

Alerter en cas de défaut constaté.

Renseigner un document de suivi de production.

Connaissance du dossier d'aménagement.

Connaissance des règles de pose des aménagements et des outillages spécifiques tels que les conformateurs.

Connaissance des différents réseaux présents à bord d'un bateau de plaisance et des règles de raccordement des modules.

Connaissance des différents procédés de scellement tels que les fixations mécaniques, la stratification et le collage.

Connaissance des règles d'utilisation et des dangers de l'outillage électroportatif : rabot, scie sauteuse, ponceuse, visseuse et dévisseuse.

Connaissance des risques liés aux activités physiques et aux équipements de travail.

Connaissance des règles de sécurité liées au port de charge et aux manutentions manuelles.

Connaissance des fondamentaux en matière d'alerte et secourisme.

Connaissance des règles d'utilisation en sécurité d'un palan manuel ou électrique d'une capacité inférieure à une tonne.

Connaissance des notions de centre de gravité et des règles de levage.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CANBC	REAC	TP-00371	04	29/01/2019	29/01/2019	32/40

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 8

Poser l'accastillage de pont, des hublots et des panneaux de pont sur un bateau de plaisance.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir des plans, des schémas, des pièces à disposition et de l'outillage, positionner, fixer et assurer l'étanchéité à l'eau et à l'air de l'accastillage de pont, des hublots et des panneaux de pont.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Ces opérations s'exercent seul ou à plusieurs sur un bateau en construction. Elles sont réalisées dans le strict respect des normes d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement

Critères de performance

L'élément d'accastillage installé est fonctionnel et sa fixation conforme aux documents de pose.

L'étanchéité à l'eau est assurée.

Le travail est réalisé dans le strict respect des règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.

Les EPI adaptés sont portés.

Le travail est réalisé avec des outils, des outillages et des machines adaptés.

Les différents modes opératoires et les procédures sont appliqués.

L'aire de travail est délimitée et protégée.

Le poste de travail est propre et rangé.

Le temps de réalisation prévu est respecté.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Suivre les modes opératoires de pose.

Respecter les conditions et consignes de mise en œuvre des produits d'étanchéité, des mastics, et des colles.

Utiliser les outils et les outillages adaptés.

Lire un plan d'implantation.

Déposer un produit d'étanchéité en répondant aux critères d'esthétique et d'étanchéité.

Poser des hublots et des panneaux de pont par vissage.

Poser des hublots par collage.

Poser des éléments d'accastillage tels que les winches, les taquets et les rails.

Protéger le bateau.

Appliquer les principes de sécurité et d'économie d'effort.

Appliquer les consignes.

Organiser l'intervention.

Rendre compte des travaux réalisés à son responsable hiérarchique.

Alerter en cas de défaut constaté.

Connaissance des pièces d'accastillage, des hublots, des panneaux de ponts et de leurs conditions de pose.

Connaissance des différents produits d'étanchéité et de leurs conditions d'utilisation.

Connaissance des éléments d'assemblage : visserie, boulonnerie.

Connaissance des risques liés aux activités physiques et aux équipements de travail.

Connaissance des règles de sécurité liées au port de charge et aux manutentions manuelles.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CANBC	REAC	TP-00371	04	29/01/2019	29/01/2019	33/40

FICHE DES COMPETENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

Mettre en œuvre des modes opératoires

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Le menuisier en construction nautique applique des modes opératoires :

- dans la fabrication ou la rénovation de pièces en bois telles que des gammes de fabrication, des modes opératoires de préparation de vernis, de peinture et de laque ;
- dans la fabrication et la rénovation de pièces en matériaux composites telles que des gammes de fabrication, des modes opératoires de préparation de résine et de gelcoat ;
- dans l'installation d'aménagements de bord tels que des modes opératoires de pose et de scellement de cloisons et de mobiliers, de pose d'accastillage de pont et d'implantation des réseaux.

Critères de performance

Les procédures et les consignes de fabrication sont respectées.

Les produits dangereux sont préparés en suivant les modes opératoires et les consignes de fabrication.

Mettre en œuvre les mesures de prévention et respecter les règles santé-sécurité au travail

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Le menuisier en construction nautique assure sa propre sécurité, celle de ses collègues ainsi que celle des bateaux et des équipements qui lui sont confiés.

Il met en œuvre les mesures de protection collectives et individuelles disponibles.

Il identifie les dangers liés à ses activités de travail.

Il sait adapter son comportement aux incidents, accidents ou dysfonctionnements.

Il respecte les règles de stockage, d'utilisation et d'élimination des produits toxiques ou dangereux.

Il utilise des outils, des outillages et des machines en bon état et propres.

Critères de performance

Les équipements de protection individuelle adaptés sont portés.

Les modes opératoires et les règles de sécurité liées au stockage, à la mise en œuvre et à l'élimination des produits toxiques ou dangereux sont suivis.

Les dangers liés à ses activités de travail sont identifiés.

Le comportement lors d'incident d'accident ou de dysfonctionnement est adapté.

Les équipements pour monter dans un bateau tels que les échelles, les échafaudages sont homologués, adaptés et utilisés en sécurité.

Les outils, les outillages et les machines sont en état de fonctionnement.

Manipuler, manœuvrer, avec dextérité des outils et des équipements

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Le menuisier en construction nautique manipule avec dextérité :

- des outils, des outillages et des machines pour travailler le bois ;
- des produits dangereux pour la préparation des résines, des peintures et des vernis ;

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CANBC	REAC	TP-00371	04	29/01/2019	29/01/2019	35/40

- des cloisons et des meubles finis qu'il ajuste, pose et scelle aux endroits prévus ;
- des éléments d'accastillage, des hublots et des panneaux de pont, qu'il pose en suivant les consignes du constructeur.

Critères de performance

Les outils, les outillages et les machines sont utilisés de manière adaptée et en sécurité.

Ils sont en état de fonctionnement et propres.

Les pièces manipulées sont posées au bon endroit ; elles ne sont pas détériorées et n'ont pas endommagé le reste du bateau.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CANBC	REAC	TP-00371	04	29/01/2019	29/01/2019	36/40

Glossaire du REAC

Activité type

Une activité type est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées. Elle renvoie au certificat de compétences professionnelles (CCP).

Activité type d'extension

Une activité type d'extension est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au certificat complémentaire de spécialisation (CCS).

Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère réglementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CANBC	REAC	TP-00371	04	29/01/2019	29/01/2019	37/40

Savoir-faire organisationnel

C'est un savoir et un savoir-faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

Savoir-faire relationnel

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat, etc.).

Savoir-faire technique

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

Titre professionnel

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Education).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CANBC	REAC	TP-00371	04	29/01/2019	29/01/2019	38/40

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."





REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Constructeur aménageur nautique bois et composites

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANBC	RE	TP-00371	04	25/01/2019	29/01/2019	1/40

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Constructeur aménageur nautique bois et composites

Sigle du titre professionnel : CANBC

Niveau : 3 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 234s - Fabrication, pose en menuiserie et charpente ; fabrication de meubles, 225r - Contrôle des matériaux composites

Code(s) ROME : H3203, H2207, I1601

Formacode : 22871, 22881, 23602, 23622

Date de l'arrêté : 18/01/2019

Date de parution au JO de l'arrêté : 25/01/2019

Date d'effet de l'arrêté : 09/10/2019

2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANBC	RE	TP-00371	04	25/01/2019	29/01/2019	3/40

2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du titre professionnel obtenu.
- b) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- c) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- d) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- e) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RE comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANBC	RE	TP-00371	04	25/01/2019	29/01/2019	4/40

3 Dispositif d'évaluation pour la session du titre professionnel CANBC

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Fabriquer des éléments en bois et en panneaux dérivés du bois pour un bateau de plaisance Fabriquer des pièces simples en matériaux composites verre/polyester par stratification au contact Rénover des éléments en matériaux composites d'un bateau de plaisance Réaliser l'habillage d'un moule et la mise sous vide pour la fabrication d'une pièce composite en infusion Assembler des modules d'aménagements de bateaux de plaisance Poser des modules d'aménagement dans un bateau de plaisance Poser l'accastillage de pont, des hublots et des panneaux de pont sur un bateau de plaisance.	14 h 20 min	La mise en situation professionnelle comporte deux phases : Phase 1 (14 heures) : En présence d'un surveillant durant les 11 premières heures, puis du jury les 3 dernières heures, le candidat effectue 6 tâches professionnelles : <ul style="list-style-type: none"> • Rénovation-réparation de la structure et de la finition d'une pièce en matériaux composites. • Fabrication d'éléments d'aménagement en bois. • Assemblage d'un aménagement « à l'atelier ». • Pose d'éléments d'aménagements à bord. • Pose d'un élément d'accastillage. • Préparation d'une infusion à partir d'un moule préparé (drappage, passage des réseaux d'infuseurs, pose de la bâche et mise sous vide). Pour des raisons pratiques telles que le temps de durcissement des résines, le temps éventuel d'attente pour disposer d'une machine à bois, chaque candidat s'organise indépendamment des autres. Phase 2 (20 minutes) : en présence du jury, à l'issue de la phase 1, et sur le lieu de la mise en situation professionnelle : <ul style="list-style-type: none"> • Le jury questionne le candidat et échange avec lui à partir des travaux réalisés.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Fabriquer des éléments en bois et en panneaux dérivés du bois pour un bateau de plaisance Rénover des éléments en bois et en panneaux dérivés du bois pour un bateau de plaisance Fabriquer des pièces simples en matériaux composites verre/polyester par stratification au contact Rénover des éléments en matériaux composites d'un bateau de plaisance	00 h 30 min	Un questionnaire professionnel complète la mise en situation professionnelle et porte sur l'évaluation des connaissances. Il se déroule en présence d'un surveillant, avant la mise en situation professionnelle ou après la phase 1 de la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANBC	RE	TP-00371	04	25/01/2019	29/01/2019	5/40

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
	Réaliser l'habillage d'un moule et la mise sous vide pour la fabrication d'une pièce composite en infusion Assembler des modules d'aménagements de bateaux de plaisance Poser des modules d'aménagement dans un bateau de plaisance Poser l'accastillage de pont, des hublots et des panneaux de pont sur un bateau de plaisance.		
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. L'entretien final dure 20 minutes.
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	15 h 10 min	

Précisions pour le candidat VAE :

Néant.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANBC	RE	TP-00371	04	25/01/2019	29/01/2019	6/40

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Fabriquer et rénover des éléments en bois pour un bateau de plaisance					
Fabriquer des éléments en bois et en panneaux dérivés du bois pour un bateau de plaisance	<p>Les éléments fabriqués sont conformes aux documents techniques.</p> <p>Le travail est réalisé dans le strict respect des règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.</p> <p>Les EPI adaptés à l'opération en cours sont portés (chaussures de sécurité, lunettes, bouchons d'oreilles, masque à cartouche, gants).</p> <p>Le travail est réalisé avec des outils, des outillages et des machines adaptés.</p> <p>Les différents modes opératoires et les procédures sont appliqués.</p> <p>Les déchets sont triés et évacués selon les instructions.</p> <p>Le poste de travail est propre et rangé.</p> <p>Le temps de réalisation prévu est respecté.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Rénover des éléments en bois et en panneaux dérivés du bois pour un bateau de plaisance	<p>Les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont connues.</p> <p>Les EPI adaptés à l'opération en cours sont portés (chaussures de sécurité, lunettes, bouchons d'oreilles, masque à cartouche, gants).</p> <p>Les outils, les outillages et les machines utilisés en rénovation sont connus.</p> <p>Les différents modes opératoires et les procédures sont connus.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANBC	RE	TP-00371	04	25/01/2019	29/01/2019	7/40

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Fabriquer et rénover des éléments en matériaux composites verre polyester pour un bateau de plaisance					
Fabriquer des pièces simples en matériaux composites verre/polyester par stratification au contact	<p>La préparation de l'empreinte servant de moule est conforme aux instructions.</p> <p>La préparation de la réparation de la pièce est conforme aux instructions.</p> <p>La pièce réalisée est conforme aux documents qualité.</p> <p>Le travail est réalisé dans le strict respect des règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.</p> <p>Le travail est réalisé avec des outils, des outillages et des machines adaptés.</p> <p>Les différents modes opératoires et les procédures sont appliqués.</p> <p>Les déchets sont triés et évacués selon les instructions.</p> <p>Le poste de travail est propre et rangé.</p> <p>Le temps de réalisation prévu est respecté.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Rénover des éléments en matériaux composites d'un bateau de plaisance	<p>Le travail est réalisé dans le strict respect des règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.</p> <p>Le travail est réalisé avec des outils, des outillages et des machines adaptés.</p> <p>Les différents modes opératoires et les procédures sont appliqués.</p> <p>L'aire de travail est délimitée et protégée.</p> <p>La géométrie de la réparation s'accorde à celle de la pièce.</p> <p>La brillance de la réparation s'accorde à celle de la pièce.</p> <p>L'aspect final de la réparation s'accorde avec l'aspect actuel du bateau.</p> <p>La structure et les échantillonnages d'origine sont respectés.</p> <p>Les déchets sont triés et évacués selon les instructions.</p> <p>Le poste de travail est propre et rangé.</p> <p>Toutes les tâches prévues dans l'épreuve sont réalisées.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANBC	RE	TP-00371	04	25/01/2019	29/01/2019	8/40

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réaliser l'habillage d'un moule et la mise sous vide pour la fabrication d'une pièce composite en infusion	<p>Le travail est réalisé dans le strict respect des règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.</p> <p>Le positionnement et l'ordre de pose des renforts et des âmes sont conformes aux instructions.</p> <p>Les renforts sont drapés sans les déstructurer, avec décalage des coupes entre couches.</p> <p>Les bourres, chutes de renforts et corps étrangers sont éliminés lors du drapage.</p> <p>L'utilisation de colle de maintien des renforts est limitée au strict nécessaire.</p> <p>La nature des renforts est prise en compte pour la réalisation des découpes et des recouvrements.</p> <p>La pose et l'étanchéification de la bâche à vide permettent l'infusion de la pièce.</p> <p>Les branchements de vide et d'alimentation de résine sont fonctionnels et positionnés conformément aux instructions.</p> <p>Les déchets sont triés et évacués au fur et à mesure de la mise en œuvre selon les instructions.</p> <p>Les documents de suivi de production et de contrôle sont renseignés et lisibles.</p> <p>Toutes les tâches prévues dans l'épreuve sont réalisées.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANBC	RE	TP-00371	04	25/01/2019	29/01/2019	9/40

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Installer des aménagements de bord et poser de l'accastillage dans un bateau de plaisance					
Assembler des modules d'aménagements de bateaux de plaisance	<p>L'ensemble des pièces du module ainsi que les consommables sont contrôlés avant le montage. Le montage est réalisé en conformité avec les documents ou instructions données. Les assemblages sont corrects (vissage, collage). Les joints de finition sont propres. Chaque élément est assemblé avec soin sans détériorer les éléments à proximité. En cas de défaut d'aspect, il est corrigé (cire) de manière à se fondre à l'ensemble. Les éléments du module sont d'aplomb et fonctionnels. Les divers raccordements des éléments du module sont correctement réalisés. Toutes les tâches prévues dans l'épreuve sont réalisées.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Poser des modules d'aménagement dans un bateau de plaisance	<p>Les aménagements sont manutentionnés avec soin, manuellement ou à l'aide d'un palan. Les modules, meubles et cloisons sont posés, ajustés et scellés en conformité avec les plans et les consignes de pose. Les joints congés sont réalisés de manière fonctionnelle et esthétique. Les vaigrages, les planchers sont posés de manière fonctionnelle et esthétique. Les modules, meubles et cloisons ne sont pas détériorés lors de la pose. Les portes et ouvrants sont réglés pour être fonctionnels et esthétiques. Les modules sont correctement raccordés aux différents réseaux. Le travail est réalisé dans le strict respect des règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement. L'aire de travail est délimitée et protégée. Le poste de travail est propre et rangé. Toutes les tâches prévues dans l'épreuve sont réalisées.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANBC	RE	TP-00371	04	25/01/2019	29/01/2019	10/40

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Poser l'accastillage de pont, des hublots et des panneaux de pont sur un bateau de plaisance.	<p>L'élément d'accastillage installé est fonctionnel et sa fixation conforme aux documents de pose.</p> <p>L'étanchéité à l'eau est assurée.</p> <p>Le travail est réalisé dans le strict respect des règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.</p> <p>Les EPI adaptés sont portés.</p> <p>Le travail est réalisé avec des outils, des outillages et des machines adaptés.</p> <p>Les différents modes opératoires et les procédures sont appliqués.</p> <p>L'aire de travail est délimitée et protégée.</p> <p>Le poste de travail est propre et rangé.</p> <p>Toutes les tâches prévues dans l'épreuve sont réalisées.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant : Néant.					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANBC	RE	TP-00371	04	25/01/2019	29/01/2019	11/40

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Mettre en œuvre des modes opératoires	Assembler des modules d'aménagements de bateaux de plaisance
	Fabriquer des éléments en bois et en panneaux dérivés du bois pour un bateau de plaisance
	Fabriquer des pièces simples en matériaux composites verre/polyester par stratification au contact
	Poser des modules d'aménagement dans un bateau de plaisance
	Poser l'accastillage de pont, des hublots et des panneaux de pont sur un bateau de plaisance.
	Réaliser l'habillage d'un moule et la mise sous vide pour la fabrication d'une pièce composite en infusion
	Rénover des éléments en bois et en panneaux dérivés du bois pour un bateau de plaisance
	Rénover des éléments en matériaux composites d'un bateau de plaisance
Mettre en œuvre les mesures de prévention et respecter les règles santé-sécurité au travail	Fabriquer des éléments en bois et en panneaux dérivés du bois pour un bateau de plaisance
	Fabriquer des pièces simples en matériaux composites verre/polyester par stratification au contact
	Poser des modules d'aménagement dans un bateau de plaisance
	Poser l'accastillage de pont, des hublots et des panneaux de pont sur un bateau de plaisance.
	Réaliser l'habillage d'un moule et la mise sous vide pour la fabrication d'une pièce composite en infusion
	Rénover des éléments en bois et en panneaux dérivés du bois pour un bateau de plaisance
	Rénover des éléments en matériaux composites d'un bateau de plaisance
	Manipuler, manœuvrer, avec dextérité des outils et des équipements
Fabriquer des éléments en bois et en panneaux dérivés du bois pour un bateau de plaisance	
Fabriquer des pièces simples en matériaux composites verre/polyester par stratification au contact	
Poser des modules d'aménagement dans un bateau de plaisance	
Poser l'accastillage de pont, des hublots et des panneaux de pont sur un bateau de plaisance.	
Réaliser l'habillage d'un moule et la mise sous vide pour la fabrication d'une pièce composite en infusion	
Rénover des éléments en bois et en panneaux dérivés du bois pour un bateau de plaisance	
Rénover des éléments en matériaux composites d'un bateau de plaisance	

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre CANBC

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 03 h 40 min

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANBC	RE	TP-00371	04	25/01/2019	29/01/2019	12/40

4.2. Protocole d'intervention du jury :

La présence du jury est indispensable pendant :

- les 3 dernières heures de la phase 1 de la mise en situation professionnelle ;
- la phase 2 de la mise en situation professionnelle (durée : 20 min) ;
- l'entretien final (durée : 20 min).

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Néant.

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Un surveillant d'épreuve assure la surveillance des candidats pendant :

- pendant les 11 premières heures de la mise en situation professionnelle ;
- la passation du questionnaire professionnel par les candidats (0h 30 min).

Un membre du jury peut jouer ce rôle, dans ce cas il se limite à la surveillance.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANBC	RE	TP-00371	04	25/01/2019	29/01/2019	13/40



REFERENTIEL D'ÉVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Constructeur aménageur nautique bois et composites

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANBC	RE	TP-00371	04	25/01/2019	29/01/2019	15/40

CCP

Fabriquer et rénover des éléments en bois pour un bateau de plaisance

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Fabriquer des éléments en bois et en panneaux dérivés du bois pour un bateau de plaisance Rénover des éléments en bois et en panneaux dérivés du bois pour un bateau de plaisance	06 h 20 min	La mise en situation professionnelle comporte deux phases. Phase 1 (6 heures) : En présence d'un surveillant, le candidat effectue 2 tâches professionnelles : <ul style="list-style-type: none"> • Fabrication d'un ou plusieurs éléments d'aménagement en bois ou en panneaux dérivés du bois à partir de plans et de schémas. • Rénovation d'une pièce présentant un défaut d'aspect (rayure, choc). Pour des raisons pratiques, chaque candidat s'organise indépendamment des autres. Phase 2 (20 minutes) : en présence du jury, à l'issue de la phase 1, et sur le lieu de la mise en situation professionnelle, le candidat présente le travail réalisé en phase 1, puis il échange avec le jury qui l'évalue.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Fabriquer des éléments en bois et en panneaux dérivés du bois pour un bateau de plaisance Rénover des éléments en bois et en panneaux dérivés du bois pour un bateau de plaisance	00 h 30 min	Un questionnaire professionnel complète la mise en situation professionnelle et porte sur l'évaluation des connaissances. Il se déroule en présence d'un surveillant, avant la mise en situation professionnelle ou après la phase 1 de la mise en situation professionnelle.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Néant.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANBC	RE	TP-00371	04	25/01/2019	29/01/2019	17/40

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	06 h 50 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANBC	RE	TP-00371	04	25/01/2019	29/01/2019	18/40

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Fabriquer et rénover des éléments en bois pour un bateau de plaisance

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 20 min

Protocole d'intervention du jury :

La présence du jury est indispensable pendant la phase 2 de la mise en situation professionnelle (20 min).

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Un surveillant d'épreuve assure la surveillance des candidats pendant :

- la phase 1 de la mise en situation professionnelle (6 heures) ;
- le questionnaire professionnel (0h 30 min).

Un membre du jury peut jouer ce rôle, dans ce cas il se limite à la surveillance.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANBC	RE	TP-00371	04	25/01/2019	29/01/2019	19/40

CCP

Fabriquer et rénover des éléments en matériaux composites verre polyester pour un bateau de plaisance

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Réaliser l'habillage d'un moule et la mise sous vide pour la fabrication d'une pièce composite en infusion Rénover des éléments en matériaux composites d'un bateau de plaisance Fabriquer des pièces simples en matériaux composites verre/polyester par stratification au contact	08 h 20 min	La mise en situation professionnelle comporte deux phases. Phase 1 (8 heures) : En présence d'un surveillant, le candidat effectue 2 tâches professionnelles : <ul style="list-style-type: none"> • Rénovation-réparation de la structure et de la finition d'une pièce en matériaux composites. • Préparation d'une infusion à partir d'un moule préparé (drappage, passage des réseaux d'infuseurs, pose de la bâche et mise sous vide). Pour des raisons pratiques telles que le temps de durcissement des résines, chaque candidat s'organise indépendamment des autres. Phase 2 (20 minutes) : en présence du jury, à l'issue de la phase 1, et sur le lieu de la mise en situation professionnelle, le candidat présente le travail réalisé en phase 1, puis il échange avec le jury qui l'évalue.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Réaliser l'habillage d'un moule et la mise sous vide pour la fabrication d'une pièce composite en infusion Rénover des éléments en matériaux composites d'un bateau de plaisance Fabriquer des pièces simples en matériaux composites verre/polyester par stratification au contact	00 h 30 min	Un questionnaire professionnel complète la mise en situation professionnelle et porte sur l'évaluation des connaissances. Il se déroule en présence d'un surveillant, avant la mise en situation professionnelle ou après la phase 1 de la mise en situation professionnelle.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Néant.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANBC	RE	TP-00371	04	25/01/2019	29/01/2019	21/40

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	08 h 50 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANBC	RE	TP-00371	04	25/01/2019	29/01/2019	22/40

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Fabriquer et rénover des éléments en matériaux composites verre polyester pour un bateau de plaisance

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 20 min

Protocole d'intervention du jury :

La présence du jury est indispensable pendant la phase 2 de la mise en situation professionnelle (20 min).

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Un surveillant d'épreuve assure la surveillance des candidats pendant :

- la phase 1 de la mise en situation professionnelle (8 heures) ;
- le questionnaire professionnel (0h 30 min).

Un membre du jury peut jouer ce rôle, dans ce cas il se limite à la surveillance.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANBC	RE	TP-00371	04	25/01/2019	29/01/2019	23/40

CCP

Installer des aménagements de bord et poser de l'accastillage dans un bateau de plaisance

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Assembler des modules d'aménagements de bateaux de plaisance Poser l'accastillage de pont, des hublots et des panneaux de pont sur un bateau de plaisance. Poser des modules d'aménagement dans un bateau de plaisance	05 h 00 min	La mise en situation professionnelle comporte deux phases. Phase 1 (4 h 40 min) : En présence d'un surveillant, le candidat effectue 3 tâches professionnelles : <ul style="list-style-type: none"> • Assemblage d'un aménagement « à l'atelier » à partir des différentes pièces composant le module, d'instructions et de consommables. • Ajustement, pose et scellement des éléments d'aménagements en bois ou en panneaux dérivés du bois dans une coque, une portion de coque ou une maquette à partir de documents de pose tels que des plans, des schémas d'aménagement et des instructions de pose. • Pose d'une pièce d'accastillage, d'un hublot ou d'un panneau de pont à partir d'instructions et de consommables à disposition. Phase 2 (20 minutes) : en présence du jury, à l'issue de la phase 1, et sur le lieu de la mise en situation professionnelle, le candidat présente le travail réalisé en phase 1, puis il échange avec le jury qui l'évalue.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Assembler des modules d'aménagements de bateaux de plaisance Poser l'accastillage de pont, des hublots et des panneaux de pont sur un bateau de plaisance. Poser des modules d'aménagement dans un bateau de plaisance	00 h 30 min	Un questionnaire professionnel complète la mise en situation professionnelle et porte sur l'évaluation des connaissances. Il se déroule en présence d'un surveillant, avant la mise en situation professionnelle ou après la phase 1 de la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANBC	RE	TP-00371	04	25/01/2019	29/01/2019	25/40

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnement à partir de production(s) 	Sans objet		Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	05 h 30 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANBC	RE	TP-00371	04	25/01/2019	29/01/2019	26/40

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Installer des aménagements de bord et poser de l'accastillage dans un bateau de plaisance

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 20 min

Protocole d'intervention du jury :

La présence du jury est indispensable pendant la phase 2 de la mise en situation professionnelle (20 min).

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Un surveillant d'épreuve assure la surveillance des candidats pendant :

- la phase 1 de la mise en situation professionnelle (4h 40 min) ;
- le questionnaire professionnel (0h 30 min).

Un membre du jury peut jouer ce rôle, dans ce cas il se limite à la surveillance.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANBC	RE	TP-00371	04	25/01/2019	29/01/2019	27/40

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Constructeur aménageur nautique bois et composites

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	Un atelier de construction nautique comportant une partie « bois » et une partie « composites ».	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention.
Questionnaire professionnel	Une salle pour le passage du questionnaire professionnel.	Salle de cours équipée de tables individuelles et chaises.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises. Une salle pour l'entretien final.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANBC	RE	TP-00371	04	25/01/2019	29/01/2019	29/40

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Etabli de menuisier.	1	Sans objet
	1	Poste de moulage au contact.	1	Sans objet
Machines	1	Raboteuse.	16	Ce matériel est utilisé successivement par chaque candidat lors de la mise en situation professionnelle.
	1	Dégauchisseuse.	16	Ce matériel est utilisé successivement par chaque candidat lors de la mise en situation professionnelle.
	1	Toupie.	16	Ce matériel est utilisé successivement par chaque candidat lors de la mise en situation professionnelle.
	1	Perceuse à colonne.	16	Ce matériel est utilisé successivement par chaque candidat lors de la mise en situation professionnelle.
	1	Mortaiseuse.	16	Ce matériel est utilisé successivement par chaque candidat lors de la mise en situation professionnelle.
	1	Pompe à vide.	16	Ce matériel est utilisé successivement par chaque

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANBC	RE	TP-00371	04	25/01/2019	29/01/2019	30/40

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
				candidat lors de la mise en situation professionnelle.
	1	Meuleuse d'angle.	8	Ce matériel est utilisé successivement par chaque candidat lors de la mise en situation professionnelle.
	1	Scie circulaire à format.	16	Ce matériel est utilisé successivement par chaque candidat lors de la mise en situation professionnelle.
	1	Scie à ruban.	16	Ce matériel est utilisé successivement par chaque candidat lors de la mise en situation professionnelle.
	1	Scie circulaire radiale.	8	Ce matériel est utilisé successivement par chaque candidat lors de la mise en situation professionnelle.
Outils / Outillages	1	Scie sauteuse portative.	3	Ce matériel est utilisé successivement par chaque candidat lors de la mise en situation professionnelle.
	1	Perceuse portative, visseuse / dévisseuse.	1	Ce matériel est utilisé successivement par chaque candidat lors de la mise en situation professionnelle.
	1	Ponceuse orbitale.	4	Ce matériel est utilisé successivement par chaque candidat lors de la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANBC	RE	TP-00371	04	25/01/2019	29/01/2019	31/40

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Défonceuse.	16	Ce matériel est utilisé successivement par chaque candidat lors de la mise en situation professionnelle.
	1	Pistolet à colle chaude.	4	Ce matériel est utilisé successivement par chaque candidat lors de la mise en situation professionnelle.
	1	Rabot électrique portatif.	8	Ce matériel est utilisé successivement par chaque candidat lors de la mise en situation professionnelle.
	1	Polisseuse.	8	Ce matériel est utilisé successivement par chaque candidat lors de la mise en situation professionnelle.
	1	Décapeur thermique.	4	Ce matériel est utilisé successivement par chaque candidat lors de la mise en situation professionnelle.
	1	Balance.	16	Ce matériel est utilisé successivement par chaque candidat lors de la mise en situation professionnelle.
	1	Pistolet à gelcoat.	16	Ce matériel est utilisé successivement par chaque candidat lors de la mise en situation professionnelle.
	1	Niveau.	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANBC	RE	TP-00371	04	25/01/2019	29/01/2019	32/40

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Règle de 1m minimum.	2	Ce matériel est utilisé successivement par chaque candidat lors de la mise en situation professionnelle.
	1	Fil à plomb d'architecte.	2	Ce matériel est utilisé successivement par chaque candidat lors de la mise en situation professionnelle.
	1	Caisse à outils de menuisier.	1	Sans objet
	1	Jeu d'outillage de stratification comprenant pinceaux et ébulleurs pour la rénovation-réparation de la pièce en matériaux composites.	1	Sans objet
Équipements de protection individuelle (EPI) ou collective	1	Chaussures de sécurité, vêtements de travail, lunettes, gants, protections auditives, masque anti-vapeur et anti-poussières type FFP2.	1	Sans objet
Matières d'œuvre	1	Matière d'œuvre en quantité suffisante pour les candidats de la session : Abrasifs, élastomères, visserie, colle, produits de polissage et lustrage, résine et gel-coat adaptés au travail à réaliser avec le catalyseur correspondant, solvant pour le nettoyage des outils, tissus, renforts.	16	Sans objet
	1	Pour la phase 1 de la mise en situation professionnelle, tâche « rénovation-réparation » : une empreinte et une pièce à rénover-réparer en matériaux composites verre/polyester, ainsi que les renforts adaptés.	1	Sans objet
	1	Pour la phase 1 de la mise en situation professionnelle, tâche « fabrication » : des ébauches de bois massif ou en panneaux dérivés du bois adaptés aux travaux à réaliser.	1	Sans objet
	1	Pour la phase 1 de la mise en situation professionnelle, tâches « poses d'aménagements et d'accastillage » : une coque, une partie de coque ou une maquette, une pièce d'accastillage ou un hublot en polycarbonate.	1	La coque portion de coque ou maquette permettra : <ul style="list-style-type: none"> la pose de la pièce d'accastillage ; le collage du hublot en

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANBC	RE	TP-00371	04	25/01/2019	29/01/2019	33/40

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
				feuillure.
	1	Pour la phase 1 de la mise en situation professionnelle, tâche « préparation d'une infusion » : un moule pour réaliser une pièce en infusion.	1	Sans objet
Documentations	1	Fiches de données sécurité des résines, des solvants et des adjuvants utilisés, disponibles sur le lieu de la certification.	16	Les fiches sont à disposition dans l'atelier.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANBC	RE	TP-00371	04	25/01/2019	29/01/2019	34/40

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Constructeur aménageur nautique bois et composites est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

Menuisier(ère) en construction nautique Arrêté du 16/06/2014		Constructeur aménageur nautique bois et composites Arrêté du 18/01/2019	
CCP	Fabriquer et rénover des éléments en bois et des éléments en matériaux composites pour un bateau de plaisance	CCP	Fabriquer et rénover des éléments en bois pour un bateau de plaisance
		CCP	Fabriquer et rénover des éléments en matériaux composites verre polyester pour un bateau de plaisance
CCP	Installer des aménagements de bord et poser de l'accastillage dans un bateau de plaisance	CCP	Installer des aménagements de bord et poser de l'accastillage dans un bateau de plaisance

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANBC	RE	TP-00371	04	25/01/2019	29/01/2019	35/40

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CANBC	RE	TP-00371	04	25/01/2019	29/01/2019	37/40

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

